



Le comté de Namur et le duché de Luxembourg

Het graafschap Namen en het hertogdom Luxemburg

76

Sceau en cire de Henri l'Aveugle, comte de Namur et de Luxembourg. Il est détaché d'une charte de 1152, conservée aux Archives de l'Etat, à Namur, Archives ecclésiastiques, n° 3286.

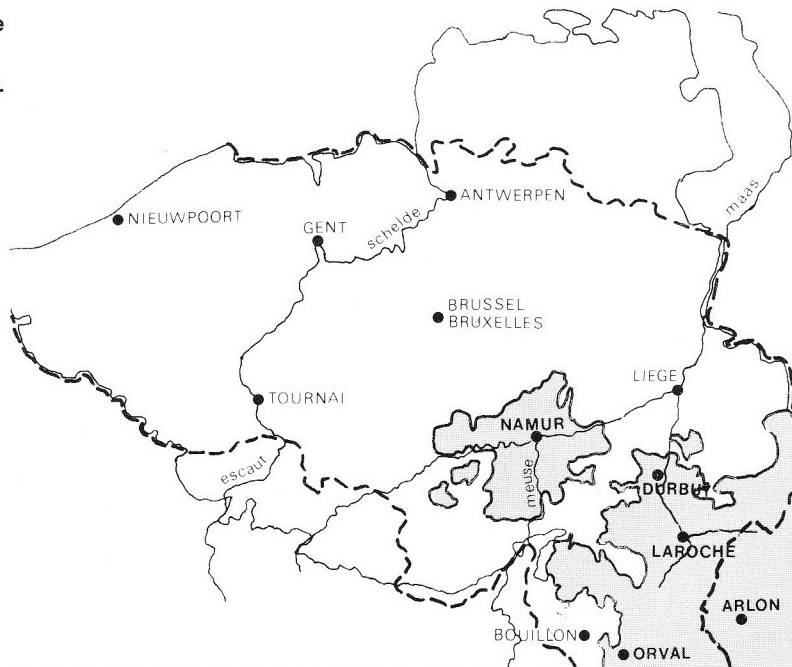
© C.R.C.H. Louvain.

Wassen zegel van Hendrik de Blinde, graaf van Namen en Luxemburg. Het hing aan een oorkonde uit 1152 bewaard in het Rijksarchief van Namen, Kerkelijk Archief, nr. 3286.

© C.R.C.H. Louvain.

Le comté de Namur et le duché de
Luxembourg vers 1300

Het graafschap Namen en het her-
togdom Luxemburg rond 1300



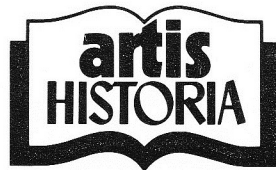
Cette illustration vous est offerte
par les firmes dont les produits
portent le timbre
Artis-Historia.
Reproduction et vente interdites.

S.V. **Artis-Historia**, S.C.
Rue Général Gratry, 19
1040 Bruxelles

offset lichtert

Deze illustratie wordt u aangeboden
door de firma's wier produkten het
Artis-Historia zegel
dragen.
Nadruk en verkoop verboden.

S.V. **Artis-Historia**, S.C.
Generaal Gratrystraat, 19
1040 Brussel



Le comté de Namur et le duché de Luxembourg

76



Exemplaire, bien conservé, d'un **seau au type équestre de guerre**.

Il était appendu, sur double queue de parchemin, à une charte de 1152, octroyée par Henri l'Aveugle à l'abbaye de Floreffe.

En cire brune et de forme ronde, il mesure 65 mm de diamètre.

Sa légende: **Henricus comes Luscebor et Nammuci** (Henri, comte de Luxembourg et de Namur).

Le comte, armé de pied en cap, chevauche au pas, vers senestre.

La tête est coiffée d'un casque conique (à nasal?) qui laisse flotter par derrière deux lanières destinées à protéger la nuque.

Le corps est couvert d'un haubert que dépasse un bliaud qui tombe

Le comté de Namur

Les comtes de Lomme se fixent à Namur vers 925.

Le comté de Namur atteint son apogée avec Henri l'Aveugle, au milieu du 12^e siècle.

Il est englobé dans l'Etat bourguignon par Philippe le Bon.

Au 10^e siècle, les comtes de Lomme prennent le titre de comtes de Namur.

Leur territoire perd de son étendue au profit des principautés de Liège, Hainaut et Brabant.

Au 12^e siècle, le comté s'agrandit grâce à une politique matrimoniale et son étendue va des bords de la Moselle à la vallée de la Meuse.

Henri l'Aveugle (1103-1196) possède

les comtés de Namur, Laroche, Durbuy, Longwy et Luxembourg; et les avoueries de Stavelot-Malmédy, Echternach et Saint-Maximin de Trèves. Des problèmes de succession aboutiront à un démembrement du territoire par le traité de Dinant (1199).

En 1421, le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, achète le comté de Namur à Jean III de Dampierre et lui succède en 1429.

C. Pinson

droit le long de la jambe. La poitrine est barrée par la guiche ou courroie pour suspendre le bouclier.

De la main droite, le comte tient, à peu près verticale, une lance ornée d'un gonfanon à trois banderoles; de la gauche, un grand bouclier de forme allongée avec, au centre, un umbo très prononcé.

Aucune trace d'armoiries.

Le destrier ne porte pas de housse. La selle, à arçonnières, repose sur une couverture sans ornement, semble-t-il. Une bande de cuir, garnie de franges, entoure le poitrail du cheval.

(Félix Rousseau, **Actes des comtes de Namur de la première race 946-1196**, Bruxelles, 1937, p. CXLII).

Le comté de Namur et le duché de Luxembourg

76

Le duché de Luxembourg

Le comté de Luxembourg apparaît à la fin du 10^e siècle. Il atteint son apogée au 14^e siècle, sous le règne de Wenceslas I^{er} qui prend le titre de duc. Philippe le Bon intègre le duché à ses possessions.



A lire:

J. Bovesse et F. Ladrier,
A travers l'histoire du Namurois,
Bruxelles, 1971.

J. Goedert,
**La formation territoriale du pays de
Luxembourg**,
Luxembourg, 1963.

*Wenceslas I^{er} (1337-1383), duc de
Luxembourg, de Brabant et de Lim-
bourg.*

*Dessin, à la pierre noire et à la san-
guine, extrait des **Mémoriaux**, de
A. de Succa, conservés à la Biblio-
thèque Royale de Bruxelles.*

C'est dans la seconde moitié du 10^e siècle que Sigefroid réunit quelques territoires autour du château de Luxembourg.

Au 12^e siècle, le comté passe entre les mains du comte de Namur, Henri l'Aveugle. Sa fille Ermesinde obtient finalement la partie orientale de l'héritage paternel (Laroche, Durbuy, Luxembourg) et, par un second mariage, le marquisat d'Arion.

Sous le règne de Wenceslas I^{er}, au 14^e siècle, le territoire atteint sa plus grande étendue, soit à peu près le quadruple de celle du grand-duché actuel. Wenceslas obtient de son frère, l'empereur Charles IV, le comté de Chiny et le titre ducal.

En 1441, Philippe le Bon rachète à Elisabeth de Goerlitz les droits sur le duché; il entre en possession du territoire à la mort de celle-ci (1451).

C. Pinson

*Antoine de Succa, portraitiste et
généalogiste des archiducs Albert et
Isabelle, parcourut, à partir de 1600,
la Flandre et l'Artois pour dresser un
inventaire des effigies des princes
conservées dans les édifices reli-
gieux. Ses mémoriaux comportaient
trois volumes; seul le troisième a été
retrouvé. Grâce à de Succa, on
conserve le souvenir de textes et
d'œuvres souvent disparus.*

*Dans le portrait de Wenceslas I^{er},
réalisé vraisemblablement à partir
d'un tableau du 15^e siècle, A. de
Succa utilise une série de chiffres
pour indiquer les couleurs. Le com-
mentaire jouxtant le dessin com-
porte une identification du person-
nage et des annotations de cou-
leurs.*